



Prévention du risque infectieux en secteur médico-social

Quelles pratiques? Quel intérêt en EMS?

Hervé VERGNES

Cadre de Santé Coordonnateur

CPIAS OCCITANIE



Le secteur médico-social



Quel risque à prévenir?

Un lieu de vie avec les pratiques à +/- risque infectieux

 Notion du « lieu de vie » reste fondamentale mais les risques existants doivent être appréhendés de façon réaliste



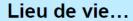
Notion de la vie en collectivité





Notion du lieu de soins et « prendre soins »





...Gestion du risque infectieux...

...Réglementation...

....Règles du « bon sens »...

...fait partie de l'accompagnement au quotidien ...intégrée dans la bienveillance...

Au résident

Mot clé

ADAPTER

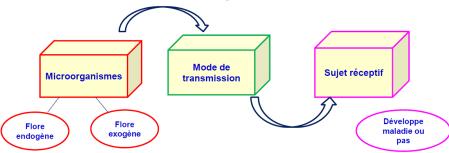
A la situation donnée

Aux recommandations



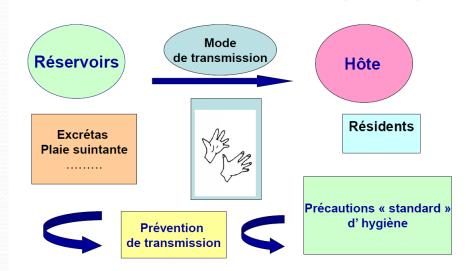
Au projet d'établissement

Facteurs de risques infectieux



- Facteurs « résident » (fragilité, âge, pathologies, différents traitements médicamenteux....)
- Facteur « procédures invasives » (sondes, perfusions, injections, aspiration,...)
- Facteurs «environnement » (air, eau, dispositifs, équipement, personnes,...)
- Facteurs « organisation » (organisation des soins, management, personnel formé,...respect des précautions standard, communication et transmission d'info)

Transmission des BMR (BHRe)



Evaluation de l'organisation et des moyens mis en œuvre à la prévention des infections associées aux soins : FAM et MAS

Rappels

- Situation au 13 février 2013 : nombre d'établissements en France
 - EHPAD = 6600
 - MAS = 831 et FAM = 636
 - FAM et MAS = 1467 structures
- FAM et MAS:
 - peu de culture de la prévention du RI
 - structures très hétérogènes
- Mise à disposition de l'outil* Document d'analyse du risque infectieux (DARI)
 - Information le 5 février 2013 par la DGCS aux ARS pour diffusion aux FAM et MAS

^{*}En référence à la circulaire interministérielle n° DGCS/DGS/2012/118 du 15 mars 2012 relative à la mise en œuvre de programme national de prévention des infections dans le secteur médico-social 2011/2013

Objectifs et champ d'application

Objectifs de l'autoévaluation

- Permettre de dégager les points forts et les points à améliorer de l'établissement dans la prévention des IAS
- Définir un plan d'action précis et spécifique à l'établissement
- S'inscrire dans une démarche globale d'amélioration continue de la qualité

Référentiel

Autoévaluation EHPAD

Est concerné

Tout FAM et toute MAS



MAÎTRISE DU RISQUE INFECTIEUX : FAM et MAS



MANUEL D'AUTO-EVALUATION - 2012

Sept rubriques à renseigner

- 1. Moyens de prévention dans l'établissement
- 2. Gestion de l'environnement et des circuits
- 3. Gestion du matériels de soins
- 4. Gestion des soins
- 5. Les vaccinations contre les infections respiratoires
- 6. Gestion des risques épidémiques
- 7. Prévention des accidents d'exposition au sang

Les Infections Associées aux Soins quelles barrières?



Les Infections Associées aux Soins : comment les éviter ?

- Niveau 1
 - mesures élémentaires d'hygiène
 - précautions standards



- Niveau 2
 - précautions complémentaires

La tenue professionnelle Pré requis

- Arriver propre sur son lieu de travail
- Cheveux propres et attachés si longs
- Tenue propre à porter lors des soins
 - Une blouse de préférence à manches courtes
 - Une tunique (manches courtes) et un pantalon
 - Des chaussures de travail facilement nettoyables et réservées à l'activité professionnelle
- Hygiène des mains par friction ou lavage simple
 - avant de revêtir la tenue
 - après le retrait de la tenue

La tenue professionnelle Pré requis

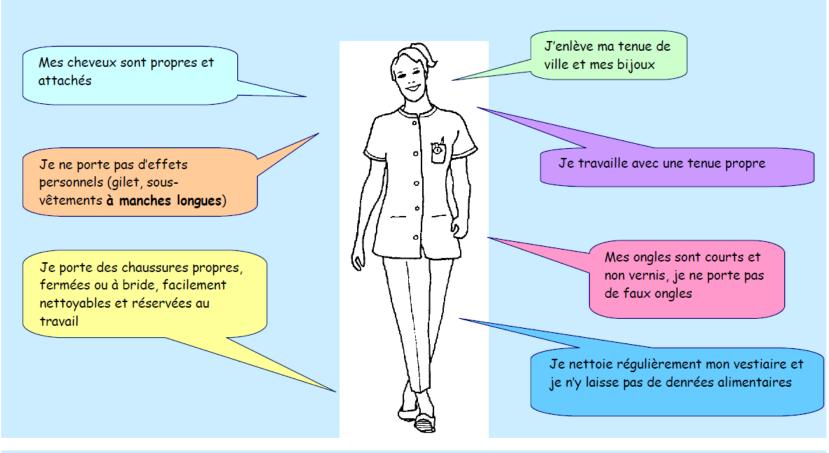
Règles à respecter

- tenue propre
- ▶ changement de la tenue
 - quotidien
 - systématiquement en cas de souillures
- dépose de la tenue sale dans un local spécifique
- lavage des tenues par la blanchisserie de l'établissement

A proscrire

- port de bijoux, vernis, faux ongles
- port de vêtements civils
- port de la tenue
 - au restaurant du personnel
 - à l'extérieur de l'établissement

LA TENUE PROFESSIONNELLE



HYGIENE DE BASE - LA TENUE PROFESSIONNELLE



Prévention de la transmission croisée

Les Précautions Standard

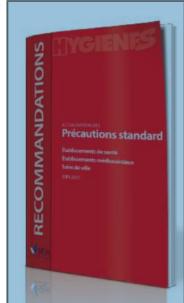




Actualisation des précautions standard

- > Etablissements de santé
- > Etablissements médicosociaux
- > Soins de ville

Juin 2017





Les 7 axes des PS

- Nouveau 1. Champ d'application & stratégie de mise en œuvre
 - 2. Hygiène des mains
 - 3. Equipements de protection individuelle
- Nouveau 4. Hygiène respiratoire
 - 5. Prévention des AES
- Nouveau 6. Gestion des excreta
 - 7. Gestion de l'environnement



Les précautions standard

- ont montré leur efficacité
- représentent les premières mesures barrières à mettre en œuvre
- constituent la stratégie de base pour la prévention de la transmission croisée des micro-organismes

Il est nécessaire de les connaître et de les appliquer, pour tout soin, en tout lieu, pour tout patient, quel que soit son statut infectieux et par tout professionnel de santé

- > sécurité du patient
- > protection du personnel
- > maitrise de l'environnement

Principes généraux

 Application systématique des précautions standard (PS)

 précautions complémentaires (PC) d'hygiène en cas de mise en évidence de BMR ou de pathologie infectieuse contagieuse

 précautions spécifiques de type « BHR », en fonction du type de résistance Précautions

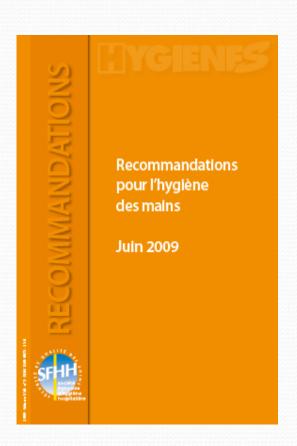
2ème étage:
Précautions spécifiques BHR

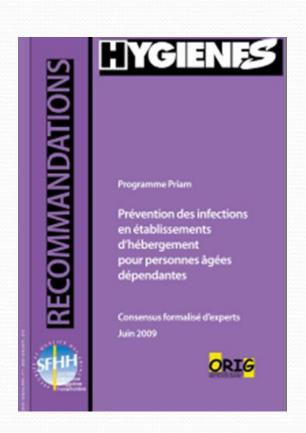
2ème étage:
Précautions complémentaires
d'hygiène (contact, gouttelettes et air)

1er étage:
Précautions standard dont
gestion des excréta

Figure : Représentation graphique des différents niveaux de mesures à appliquer pour maîtriser la diffusion de la transmission croisée

LES REFERENTIELS



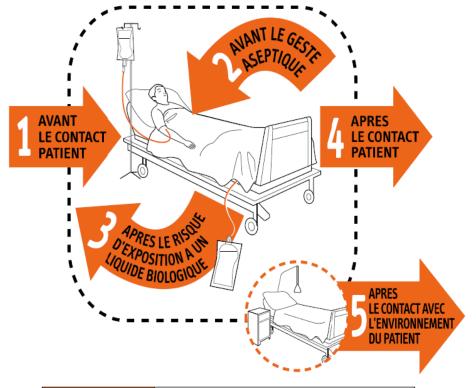




Des SHA, pour chaque soin c'est évident!



Les 5 indications à L'HYGIENE DES MAINS



AVANT LE CONTACT PATIENT	QUAND ? Le professionnel pratique l'hygiène des mains lorsqu'il s'approche du patient pour le toucher POURQUOI ? Pour protéger le patient des germes transportés par les mains du professionnel
2 AVANT LE GESTE ASEPTIQUE	QUAND ? Le professionnel pratique l'hygiène des mains immédialement avant d'exécuter un geste aseptique POURQUOI ? Pour protéger le patient de l'inoculation de germes y compris ceux provenant de son propre corps
3 APRES LE RISQUE D'EXPOSITION A UN LIQUIDE BIOLOGIQUE	QUAND ? Le professionnel pratique (Thygiène des mains immédiatement après avoir été exposé potentiellement ou effectivement à un liquide biologique POURQUOI ? Pour protéger le professionnel et l'environnement de scins des germes
4 APRES LE CONTACT PATIENT	QUAND ? Le professionnel pratique l'hygiène des mains immédiatement lorsqu'il quitte le patient après l'avoir touché POURQUOI ? Pour protèger le professionnel et l'environnement de scins des germes
5 APRES LE CONTACT AVEC L'ENVIRONNEMENT DU PATIENT	QUAND? Le professionnel pratique l'hygiène des mains lorsqu'il quitte l'environnement du patient après avoir touché des surfaces et objets - même sans avoir touché le patient POURQUOI? Pour protèger le professionnel et l'environnement de soins des germes

Indications

OMS 2006



- 2- Il est fortement recommandé d'effectuer une friction hydro-alcoolique:
 - immédiatement avant tout contact direct avec un patient,
 - Immédiatement avant tout soin propre ou tout acte invasif,
 - entre un soin contaminant et un soin propre ou un acte invasif chez un même patient,
 - après le dernier contact direct ou soin auprès d'un patient,
 - après contact avec l'environnement immédiat du patient,
 - après tout contact avec des liquides biologiques immédiatement après avoir retiré les gants (à défaut, si pas d'usage de gants, après un lavage au savon doux),
 - avant d'enfiler des gants pour un soin,
 - immédiatement après le retrait des gants de soins.

Un quizz pour mieux comprendre les indications du port de gants





Le port de gants en questions Info/Intox





Info ou intox?





Question

Je porte toujours des gants pour poser un cathéter veineux périphérique

Info!



Prévention des AES / Précautions standard

« Port de gants si risque de contact avec du sang, ou tout autre produit d'origine humaine, (....) notamment à l'occasion de soins à risque de piqûre (hémoculture, pose et dépose de voie veineuse, chambres implantables, prélèvements sanguins (...)»

Circulaire DGS/DH - N° 98/249 du 20 avril 1998

L'interposition du gant entre la peau et l'aiguille a une efficacité démontrée : réduction significative du volume de l'inoculum lors d'une piqûre. Cette réduction varie de 46 à 86 %. MAST et al en 1993

Info ou intox?

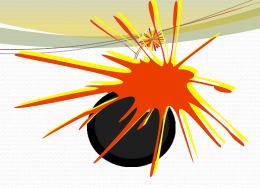




Question

Je ne porte pas de gants pour une injection sous cutanée

Intox!



Prévention des AES, port de gants si risque de contact avec du sang, notamment à l'occasion de soins à risque de piqûre... Circulaire DGS/DH - N° 98/249 du 20 avril 1998

Les injections sous-cutanées sont à l'origine d'environ 40% des accidents percutanés (AES par effraction cutanée, représentant 80% des AES) survenus au cours de gestes infirmiers (n=2 642 en 2011, n=2 814 en 2012). Les mécanismes d'accidents percutanés les plus fréquents lors d'injection sous-cutanée sont par ordre de décroissance le recapuchonnage (1 fois sur 5) et le retrait de l'aiguille (1 fois sur 5) suivis par la désadaptation à la main de l'aiguille (1 fois sur 6).

Données nationales, RAISIN 2012

70 Séroconversions professionnelles VHC depuis 1991: 65 piqûres dont 9 avec des aiguilles sous cutanées.

Données nationales InVS au 30/06/12

Info ou intox?





Question

Je porte des gants pour tout contact avec des patients/résidents



R 33 « Il n'est pas recommandé de porter des gants lors des contacts avec la peau saine »

Surveiller et prévenir les IAS, SFHH / HCSP 2010

R 94 « Il n'est pas recommandé de mettre systématiquement des gants de soins non stériles avant de pratiquer un soin sur une peau saine » AF

Prévention de la transmission croisée : PCC, SFHH 2009

Info ou intox?





Question

Je porte des gants pendant toute la toilette du patient/résident

Intox!

Le gant est une « mesure barrière » lors de la toilette, seulement si risque de contact avec :

- des liquides biologiques,
- une muqueuse,
- la peau lésée du patient/résident ou du soignant.

Le port de gants est donc à proscrire dès l'entrée dans la chambre, pour laver un visage, des pieds sains, pour un effleurage, pour l'habillage, pour manipuler du linge propre, ...

Info ou intox?





Question

Je dois réaliser une friction hydro alcoolique des mains avant et après le port des gants

Info!



R 30 « Il est recommandé d'effectuer une hygiène des mains :

- avant de mettre des gants pour un soin,
- immédiatement après avoir retiré des gants. »

Surveiller et prévenir les IAS, SFHH / HCSP 2010

La désinfection par friction est indispensable avant le port de gant :

- pour ne pas contaminer les gants et leur conditionnement d'origine au moment de les prendre,
- pour abaisser le niveau initial de contamination des mains qui sous les gants sera majoré (chaleur et humidité).

La désinfection par friction est indispensable après le port de gant.

Le port de gants limite la contamination des mains mais ne l'élimine pas complètement. Étude Pittet et al., Arch intern Med, 1999

Info ou intox?





Question

Le port de gants prévient la transmission croisée

Intox!



Pour éviter la dissémination des BMR, il faut privilégier la désinfection des mains qui détruit les bactéries (BMR ou non).

Le port de gants au contraire peut empêcher cette désinfection, notamment au cours des enchaînements de soins en passant d'un site contaminé à un site propre chez le même patient/résident.

La transmission manuportée devient « gantportée ».

Les gants s'ils ne sont pas quittés immédiatement après le soin, peuvent être responsables de transmission croisée entre patients/résidents.

Info ou intox?





Question

Je lave ou frictionne mes mains gantées entre 2 soins



Réutiliser et/ou désinfecter des gants à usage unique n'est validé par aucune procédure.

L'efficacité des produits d'hygiène des mains est validée sur la peau et non sur des surfaces inertes comme les gants

R15 « Il est fortement recommandé de ne pas réaliser de frictions des gants, ni de lavage des gants » (AF)

Prévention de la transmission croisée : PCC, SF2H, 2009

Info ou intox?

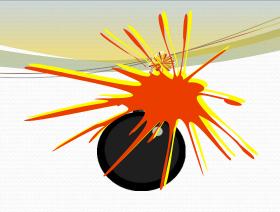




Question

Je porte 2 paires de gants l'une sur l'autre, ainsi je change de gants pour un soin, c'est pratique

Intox!



L'utilisation prolongée de gants, leur non changement entre 2 soins, 2 actes peuvent entraîner :

- la transmission d'une flore d'un site corporel à un autre site (ces germes sur un site inapproprié peuvent devenir pathogènes),
- la transmission de germes à un dispositif médical ou à l'environnement,
- une altération du matériau du gant,
- un risque accru d'irritation cutanée.

Le port de gants 1 paire de gants = 1 geste = 1 patient

- Je porte systématiquement des gants :
 - Chaque fois qu'il y a un risque de contact avec :
 - du sang et liquides biologiques
 - des produits biologiques (urines, selles...)
 - des muqueuses
 - une peau lésée
 - du linge, du matériel souillés
 - des déchets de type DASRI
 - Si mes mains présentent des lésions cutanées

Le port de gants

LE BON USAGE DES GANTS DE SOIN

Objectif

PROTÉGER TOUT SOIGNANT D'UN RISQUE DE CONTAMINATION EN CAS D'ACCIDENT D'EXPOSITION AU SANG ET AUX LIQUIDES BIOLOGIQUES (AES)

Les six principes de base :

- 1. Lors du port de gants, la friction c'est juste avant et immédiatement après le retrait
- Les gants sont à usage unique, sans latex et non poudrés
- 3. Les gants sont changés entre chaque patient
- 4. Les gants pour un même patient sont changés entre un site contaminé et un site propre
- Les gants doivent être changés en cas d'interruption de soins
- 6. Les gants sont retirés dès la fin du soin avant de toucher l'environnement

Le port de gants

LE MAUVAIS USAGE DES GANTS DE SOIN

Risque

DES GANTS CONTAMINÉS PEUVENT TRANSMETTRE DES MICRO-ORGANISMES AUX PATIENTS ET AUX MAINS DU SOIGNANT

Les quatre principes de base :

- 1. Ne pas réutiliser des gants à usage unique
- 2. Ne pas garder les mêmes gants pour plusieurs soins, pour plusieurs patients ou pour une série de soins
- Ne pas stocker les gants dans les poches
- 4. Ne pas laver ou désinfecter les gants

Equipements de protection individuelle (EPI)



Prérequis :

porter une tenue professionnelle propre, adaptée et dédiée à l'activité pratiquée.

Port de gants de soins

Porter des gants uniquement :

- en cas de risque d'exposition au sang ou tout autre produit biologique d'origine humaine, de contact avec une muqueuse ou la peau lésée.
- · lors des soins si les mains du soignant comportent des lésions cutanées.



Mettre les gants juste avant le geste. Retirer les gants et les jeter immédiatement après la fin du geste.



Changer de gants: **R14**

- entre deux patients,
- pour un même patient lorsque l'on passe d'un site contaminé à un site propre.

lant ou exposant à un risque de projection R15

R16

R17



Porter une surblouse imperméable à manches longues à usage unique en cas d'exposition majeure aux produits biologiques d'origine humaine.

Porter un tablier imperméable à usage unique lors de tout soin souillant ou mouil-

ou d'aérosolisation de produit biologique

Les équipements de protection individuelle

(EPI) désignent les mesures barrières suivantes: port de gants, protection du

visage (masque/lunettes), protection de

la tenue. Utilisés seuls ou en association, les EPI protègent les professionnels de

santé du risque d'exposition à des micro-

· lors des contacts avec les muqueuses,

en cas de contact ou risque de contact/

projection/aérosolisation de produit

biologique d'origine humaine.

organismes:

Protection

de la tenue

d'origine humaine.

la peau lésée,

Mettre la protection juste avant le geste, l'éliminer immédiatement à la fin d'une séquence de soins et entre deux patients.

> Porter un masque à usage médical et des lunettes de sécurité ou un masque à visière en cas de risque d'exposition par projection ou aérosolisation à un produit biologique d'origine humaine.

R12

Commentaire: Cf. les recommandations concernant le port de gants au § « Prévention des AES ». La sueur étant exclue de la définition des produits biologiques d'origine humaine, les contacts avec la peau saine se font sans gant.

Pour les gants de soins, privilégier les gants sans latex et non poudrés.

R14

Commentaire: Les soins sur peau saine s'effectuent sans gant. Utiliser des gants appropriés au type de soin (matière, taille, longueur de la manchette, résistance). Ne pas réutiliser les gants.

Commentaire: La surblouse imperméable peut être remplacée par une surblouse à manches longues ET un tablier imperméable, les deux à usage unique.

R17

Commentaire: Ne pas réutiliser une surblouse ou un tablier à usage unique. Pratiquer une hygiène des mains après avoir enlevé la protection de la tenue.

R18

Commentaire: Ne pas réutiliser ni repositionner un masque à usage unique. Pratiquer une hygiène des mains après avoir enlevé le masque ou la protection ocu-

En cas de risque de projection, utiliser un masque à usage médical antiprojection avec une couche imperméable de type IIR.

Protection de la tenue

- Porter un tablier imperméable à usage unique lors de soins
 - souillants, mouillants
 - exposant à un risque de projection ou d'aérosolisation de produit biologique d'origine humaine (sang, liquides biologiques
- Porter une surblouse imperméable à manches longues à usage unique
 - en cas d'exposition majeure aux produits biologiques d'origine humaine
- Mettre cette protection
 - Juste avant le geste,
 - L'éliminer immédiatement à la fin d'une séquence de soins et entre 2 patients
 - avant de passer à un autre patient



Hygiène respiratoire

Faire porter un masque à toute personne (patient, résident, visiteur, professionnel de santé, intervenant extérieur, aidant...) présentant des symptômes respiratoires de type toux ou expectoration.



R20

Utiliser un mouchoir à usage unique pour couvrir le nez et la bouche lors de toux, éternuement et le jeter immédiatement après usage.

En l'absence de mouchoir, tousser ou éternuer au niveau du coude ou en haut de la manche plutôt que dans les mains.

Réaliser une hygiène des mains après contact avec des sécrétions respiratoires ou des objets contaminés. Ne pas toucher les muqueuses (yeux, nez, bouche) avec des mains contaminées.



Mettre en place une information sur les mesures d'hygiène respiratoire à prendre et mettre à disposition le matériel nécessaire (masques, mouchoirs jetables...) dans les lieux stratégiques.



R19

Commentaire: Cette recommandation s'applique à des symptômes respiratoires supposés d'origine infectieuse.

Le port du masque par une personne présentant des symptômes respiratoires de type toux ou expectoration vise à limiter la transmission d'agents infectieux vers son entourage de proximité si celui-ci n'est pas protégé par un masque, et vers l'environnement du soin.

Quand le port de masque par le patient présentant ces symptômes pose des difficultés (enfant, personne âgée ou agitée...), le masque est porté par le(s) professionnel(s) de santé (ou toute autre personne exposée), et dans la mesure du possible le patient est tenu à distance des autres personnes.

R22

Commentaire : L'éducation du patient à l'hygiène des mains lors de sa prise en charge en milieu de soin participe à l'hygiène respiratoire.

Ces mesures d'hygiène respiratoire concernent tous les lieux de soins mais font l'objet d'une information plus particulièrement dans les lieux où la <u>proximité</u> peut favoriser la transmission croisée: accueil, zone d'orientation, services d'urgences, consultations, cabinet libéral, salle d'attente..., et s'imposent d'autant plus en <u>période d'épidémie à virus respiratoire</u>.

Equipements de protection individuelle (EPI)



Prérequis :

porter une tenue professionnelle propre, adaptée et dédiée à l'activité pratiquée.

Port de gants de soins

Porter des gants uniquement :

- en cas de risque d'exposition au sang ou tout autre produit biologique d'origine humaine, de contact avec une muqueuse ou la peau lésée.
- · lors des soins si les mains du soignant comportent des lésions cutanées.

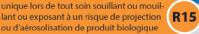
Mettre les gants juste avant le geste. Retirer les gants et les jeter immédiatement après la fin du geste.



Changer de gants:

- entre deux patients,
- pour un même patient lorsque l'on passe d'un site contaminé à un site propre.

R14



Porter une surblouse imperméable à manches longues à usage unique en cas d'exposition majeure aux produits biologiques d'origine humaine.

Porter un tablier imperméable à usage unique lors de tout soin souillant ou mouil-

ou d'aérosolisation de produit biologique

Mettre la protection juste avant le geste, l'éliminer immédiatement à la fin d'une séquence de soins et entre deux patients.



R17



Porter un masque à usage médical et des lunettes de sécurité ou un masque à visière en cas de risque d'exposition par projection ou aérosolisation à un produit biologique d'origine humaine.

R12

Commentaire: Cf. les recommandations concernant le port de gants au § « Prévention des AES ». La sueur étant exclue de la définition des produits biologiques d'origine humaine, les contacts avec la peau saine se font sans gant. Pour les gants de soins, privilégier les gants sans latex et non poudrés.

R14

Commentaire: Les soins sur peau saine s'effectuent sans gant. Utiliser des gants appropriés au type de soin (matière, taille, longueur de la manchette, résistance). Ne pas réutiliser les gants.

R16

Commentaire: La surblouse imperméable peut être remplacée par une surblouse à manches longues ET un tablier imperméable, les deux à usage unique.

R17

Commentaire: Ne pas réutiliser une surblouse ou un tablier à usage unique. Pratiquer une hygiène des mains après avoir enlevé la protection de la tenue.

Commentaire: Ne pas réutiliser ni repositionner un masque à usage unique. Pratiquer une hygiène des mains après avoir enlevé le masque ou la protection ocu-

En cas de risque de projection, utiliser un masque à usage médical antiprojection ec une couche imperméable de type IIR.



Les équipements de protection individuelle

(EPI) désignent les mesures barrières suivantes: port de gants, protection du

visage (masque/lunettes), protection de

la tenue. Utilisés seuls ou en association, les EPI protègent les professionnels de

santé du risque d'exposition à des micro-

· lors des contacts avec les muqueuses,

en cas de contact ou risque de contact/

projection/aérosolisation de produit

biologique d'origine humaine.

organismes:

Protection

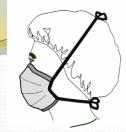
de la tenue

d'origine humaine.

la peau lésée,



Masque chirurgical Mode d'emploi



Pour être efficace le masque doit être

- stocké dans un endroit tempéré et sec
- correctement placé sur le visage

Technique

- 1. Positionner la partie renflée de la barrette nasale en contact avec le nez
- 2. Bien serrer la barrette nasale
- 3. Changer le masque toutes les 3 h et systématiquement dès qu'il est mouillé ou souillé

Elimination

- 1. Le masque est à usage unique; après retrait, il doit être éliminé selon la filière DAOM
- 2.Réaliser une friction hydroalcoolique des mains juste après avoir éliminé le masque



placez le masque sur votre visage et attachez-le



moulez le sur la racine du nez



48

Conduite à tenir en cas d'AES

La conduite à tenir en cas d'accident avec exposition au sang doit être formalisée, actualisée et accessible à tous les intervenants dans les lieux de soins (R26 – Actualisation des Précautions Standard, SF2H, 2017)

Elle doit être écrite voire affichée dans tous les contextes de soins y compris en milieu libéral et comporter les coordonnées d'un médecin pour le conseil dans un délai rapide (Circulaire n° 2008-91

RECOMMANDATION

du 13 mars 2008)

Exemples de supports



MAÎTRISE DU RISQUE INFECTIEUX EN EHPAD FICHES TECHNIQUES / PRATIQUES



Logo ou nom de l'établissement PRÉVENTION DES ACCIDENTS AVEC EXPOSITION AU SANG

Référence :		
Date:	1	/20
Version	-	

4. Description de la conduite à tenir immediatement après AES

LIRE ET SUIVRE LE PROTOCOLE

Piqure accidentelle ou		
contact sur peau lésée		
•		
NE PAS FAIRE SAIGNER		

Projection oculaire avec du sang ou un liquide biologique

1 ETAPE

- Nettoyer abondamment la plaie à l'eau et au savon doux;
- Rincer abondamment
- Sécher.



abondamment

sous l'eau (ou avec du sérum physiologique) durant 5 à 10 minutes



2 ·-- ETAPE



- Appliquer l'antiseptique, par trempage de la zone lésée (si le trempage da la zone piquée est possible, sinon appliquer un pansement imbibé de produit antiseptique)

Avec du DAKIN Cooper stabilisé® ou de la BETADINE dermique® durant 5 à 10 minutes

3 == ETAPE

Prévenir le cadre de santé ou l'IDE coordinatrice ou une personne de la direction et le médecin coordonnateur s'il est présent.



Nuit, week-end et férié Prévenir la personne de garde

administrative; en particulier si le remplacement du professionnel exposé est nécessaire.

- Rechercher le résident source si l'identification est possible ;
- Rechercher dans son dossier des analyses précédentes permettant de connaître son statut sérologique vis-à-vis des Hépatite B, C et du VIH :
- S'il n'existe pas de résultats, faire appel aux médecins référents AES régionaux indiqués sur la fiche.

CCLIN SUD-OUEST (2011) - FICHE N° VII.1



CONDUITE À TENIR EN CAS D'ACCIDENT AVEC EXPOSITION AU SANG OU À DES PRODUITS BIOLOGIQUES

NOTICE À AFFICHER ET À REMETTRE AU PERSONNEL LORS D'UN ACCIDENT

PREMIERS SOINS À FAIRE D'URGENCE







- PIOÚRES ET RI ESSURES Ne pas faire saigner
- Nettoyage immédiat de la zone outanée lésée à l'eau et au savon puis
- Antisepsie avec dérivé chloré (Dakin ou eau de Javel à 2.6% de chlore actif diluée au I /5), ou à défaut polyvidone iodée en solution dermiq
- CONTACT DIRECT DU LIQUIDE BIOLOGIQUE SUR PEAU LÉSÉE
- Mêmes protocoles de nettoyage et d'antisepsie de la zone atteinte que précédemment.

PROJECTION SUR MUQUEUSES ET YEUX

ROJECTION SUR MOQUEUSES ET TEUX

Rincer abondamment à l'eau ou au sérum physiologique
(au moins 5 minutes)

CONTACTER IMMÉDIATEMENT LE MÉDECIN RÉFÉRENT







Infection VIH (par test rapide VIH), Hépatites B et C, autres

Une prophylaxie (traitement post-exposition au VIH), immunoglobulines späcifiques and VIHB -/- vaccination) peut vous étre propagée. Elle as fera sevo une informétion préalable sur ses effets et son déroulement. Elle nécessite votre consentement. Le traitement doit être débuté dans les heures qui suivent Taccident (de préférence dans les 4 heures).

CONTACTER ENSUITE LE MÉDECIN DU TRAVAIL







DOLLD DÉCLADED L'ACCIDENT DILTRAVAIL

- Les modalités pratiques variant d'un établissement à l'autre et d'un régime social à l'autre, s'informer auprès du médecin du travail, du cadre ou du bureau du personnel.
- POUR ASSURER UN SUIVI CLINIQUE ET SÉROLOGIQUE ADAPTÉ (VIH, VHC, VHB)

DANS TOUS LES CAS, ANALYSER LES CIRCONSTANCES DE L'ACCIDENT, AVEC LE MÉDECIN DU TRAVAIL, AFIN D'ÉVITER QU'IL NE SE REPRODUISE.

En l'absence de médecin référent sur le site vous nouvez contacter la ligne Sida Info Service au 0.800.840.800 nour obtenir les coordonnées du dispositif d'acqueil le plus proche



UFR de médecine 8ite Bichat - Université Diderot Paris 7 16 rue Henri Huchard - 75800 Paris Cedex 18 T8.: 01 57 27 78 70 - Fax: 01 57 27 77 01

Cette affiche a été réalisée avec le concours de la :



331 avenue d'Antibes 45213 Montargis Cedex Tal.: 02:38:90:72:90 - Fax:: 02:38:90:78:53

À COMPLÉTER AVEC LES ÉLÉMENTS LOCAUX (RÉFÉRENCE DU DOCUMENT, COORDONNÉES DU MÉDECIN RÉFÉRENT, ETC)

Conduite à tenir en cas d'AES

En cas de piqûre :

- nettoyer immédiatement la plaie ou la zone contaminée à l'eau et au savon puis rincer,
- réaliser l'antisepsie avec un dérivé chloré
 - soluté de Dakin
 - eau de Javel à 2,6 % diluée à 0,4 % (dilution 100ml d'eau de Javel dans 600 ml d'eau)

ou à défaut :

- à l'alcool à 70°
- à la polyvidone iodée en solution dermique

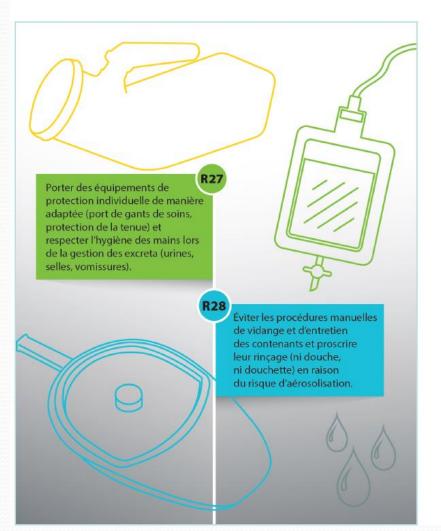
temps de contact d'au moins 5 minutes

Conduite à tenir en cas d'AES

- En cas de projection sur une muqueuse : (en particulier sur conjonctive)
 - rincer abondamment
 - de préférence avec du sérum physiologique
 - ou bien de l'eau

rinçage au moins 5 minutes

Gestion des excreta





R28

Commentaire: La gestion des excreta comprend tous les soins en rapport avec leur manipulation (toilette, changes, prélèvement, élimination, ainsi que l'entretien des contenants: urinal, bassin, seau, bocal...).

Le choix du procédé (<u>laveur désinfecteur</u>, <u>sac protecteur</u> ou <u>contenant à usage</u> unique...) est fait après analyse des besoins en fonction de l'efficacité et de la sécurité pour les patients, le personnel et l'environnement.



ÉLIMINATION DES EXCRÉTAS

Utilisation de bassin, urinal ou chaise percée



- Elimination recommandée dans un lave-bassin situé dans un local dédié
 - Acheminement protégé (couvercle ou sac)
 - Respect du protocole d'utilisation du lave-bassin





ÉLIMINATION DES EXCRÉTA

A défaut d'utilisation d'un lave-bassin

- Le matériel utilisé est attribué au patient ou au résident tout le temps de son séjour
- <u>un bassin = un patient</u>
- > Les contenants sont vidés et nettoyés dans le local « vidoir » et non dans le cabinet toilette du patient
- ➤ Il est recommandé d'utiliser des sachets protecteurs avec une poudre ou un tampon absorbant gélifiant





Gestion des excreta dans les établissements de santé et médico-sociaux

Les selles sont un réservoir majeur de bactéries commensales du tube digestif (exemple : Escherichia coli, Klebsiella pneumoniae, entérocoques...) Ces bactéries peuvent être porteuses de mécanismes de résistance aux antibiotiques.

Les urines peuvent également contenir des micro-organismes d'origine digestive. Le respect strict de mesures d'hygiène de base est indispensable pour éviter la transmission de ces micro-organismes de patient à patient.

Elimination des excreta:

Patients continents

Elimination dans les toilettes

Patients continents-dépendants

Utilisation de bassin, urinal ou chaise percée

Elimination recommandée dans un lave-bassin situé dans un local dédié
Acheminement protégé des bassins, urinaux et chaises percées (couvercle ou sac)
Respect du protocole d'utilisation du lave-bassin

A défaut d'utilisation d'un lave-bassin :

- Il est recommandé d'attribuer bassin, chaise percée, urinal au patient ou au résident tout le temps de son séjour (un bassin = un patient)
- les bassins, urinaux, bocaux et seaux des chaises percées, sont vidés et nettoyés dans le local « vidoir » et non dans le cabinet de toilette du patient, non adapté
- il est recommandé d'utiliser des sachets protecteurs de bassins et/ou de chaises percées, avec notamment une poudre ou un tampon absorbant gétifiant.

L'utilisation de bassin et urinal à usage unique est possible avec un broyeur spécifique à ce type de matériel.



IMPORTANT!

Ne pas utiliser de douchettes pour nettoyer : aérosol de matières fécales et urines dans l'environnement

Patients incontinents

Les déchets souillés par les urines ou les fèces (protections, alèses à usage unique...) sont éliminés par la filière DAOM (sac fermé)

En cas de diarrhée infectieuse (suspicion de bactéries pathogènes : Salmonella, Shigella, Escherichia coli enteropathogènes ou de virus : adénovirus, rotavirus, norovirus ...), les déchets sont éliminés par la filière DASRI *

La colonisation des excreta par une BMR n'entraine pas nécessairement une élimination par la filière DASRI, la filière DAOM est suffisante **

Les poches à urines (en cas de sondage) sont vidées régulièrement (ne jamais déconnecter la poche de la sonde)

Les urines doivent être éliminées au fur et à mesure. Si la conservation est nécessaire, le pot de recueil doit être fermé hermétiquement

Ministère de l'emploi et de la solidarité : Guide technique, Elimination des Déchets d'Activités de Soins 1999 - Annexe 2

** SFHH: Consensus formalisé d'expert, Prévention de la transmission croisée: précautions complémentaires contact - recommandation 111

Prévient le risque de transmission croisée

Répond, avec l'hygiène des mains, aux principales mesures pour prévenir la diffusion des souches résistantes



Gestion de l'environnement





R29

Commentaire: *Cf.* les recommandations concernant le port de gants de soins et la protection de la tenue au § EPI.

R31

Commentaire: La <u>fréquence d'entretien</u> doit être déterminée par l'établissement ou la structure de soins selon les niveaux de risque.

Champ d'application & stratégie de mise en œuvre



Les précautions standard sont un ensemble de mesures visant à réduire le risque de transmission croisée des agents infectieux entre soignant, soigné et environnement, ou par exposition à un produit biologique d'origine humaine (sang, sécrétions, excreta...).

Les précautions standard constituent

Les précautions standard constituent un socle de pratiques de base s'intégrant dans toute stratégie de prévention des infections associées aux soins et de maîtrise de la diffusion des bactéries résistantes aux antibiotiques. Elles contribuent à la sécurité des soins (soignant/soigné) lors de la prise en charge d'un patient.

Le respect des obligations et recommandations vaccinales, associé aux précautions standard, contribue à la prévention de la transmission croisée des micro-organismes.



Les précautions standard sont à appliquer pour tout soin, en tout lieu, pour tout patient quel que soit son statut infectieux, et par tout professionnel de santé.

Mettre en œuvre les organisations et allouer les moyens nécessaires à la mise en place et l'observance des précautions standard.

R4

Commentaire: Cela implique dans toutes les structures et lieux de soins concernés:

- la présence de <u>personnel</u> en nombre adéquat, la mise à disposition de <u>matériel</u> adapté (notamment le matériel de sécurité) avec un <u>approvisionnement</u> suffisant, l'encadrement et la formation du personnel de santé,
- l'existence de <u>procédures</u> écrites concernant les précautions standard incluant l'hygiène respiratoire et la gestion des excreta, l'<u>évaluation</u> régulière de l'observance, la <u>formation/sensibilisation</u> des professionnels de santé de façon continue et de tout nouveau professionnel à son arrivée, la <u>promotion active</u> de l'usage des produits hydro-alcooliques.

R5

Commentaire: Les précautions standard s'appliquent <u>quel que soit le secteur</u> de soins: sanitaire, médicosocial et ville.

Elles partent du principe que tout individu est potentiellement porteur, colonisé ou infecté par des micro-organismes pouvant se transmettre lors du soin.

Elles concernent les <u>professionnels de santé</u>, les <u>aidants</u> ou toute <u>personne</u> intervenant dans les soins.

Dans certaines situations, elles doivent être complétées par des précautions complémentaires, basées sur le mode de transmission (de type contact, gouttelettes ou air). Le terme « <u>patient</u> » englobe le terme d'<u>usager</u> et la notion de r<u>ésident</u> en secteur médicosocial.

conclusion

- Le risque infectieux existe en FAM et MAS
- Dans tous les cas ce sont les PRECAUTIONS STANDARD qui s'appliquent
- Ces mesures sont à adapter au contexte et aux différentes situations
 - Soins médicaux, soins paramédicaux
 - Soins éducatifs, soins relationnels
 - Contexte saisonnier et épidémique